

Le budget du Syndicat mixte	4
Orientation 1	6
Mesure 1 : Améliorer et structurer la connaissance pour cibler les actions***	8
Mesure 2 : Protéger et gérer les cœurs de nature et les sites géologiques remarquables***	14
Orientation 2	25
Orientation 3	26
Mesure 5 : Protéger les espèces, leurs habitats, les habitats d'intérêt patrimonial et assurer leur développement**	28
Mesure 6 : Mettre en place un programme d'actions concerté pour la fonctionnalité écologique des milieux de l'Avesnois***	32
Orientation 4	37
Mesure 8 : Améliorer la diffusion de la connaissance de la biodiversité et assurer son appropriation par les populations du territoire***	38
Orientation 5	40
Mesure 10 : Expérimenter et développer une offre de logement diversifiée, adaptée aux besoins des habitants et à l'identité du territoire**	42
Orientation 6	45
Mesure 12 : Impliquer et donner les moyens aux citoyens de se mobiliser pour le développement durable de leur territoire**	46
Mesure 13 : Construire et mettre en œuvre un projet culturel de territoire ouvert sur les territoires limitrophes et européens**	58
Orientation 7	60
Mesure 14 : Doter l'ensemble des communes ou communautés de communes d'un document d'urbanisme qui s'appuie sur les richesses patrimoniales du territoire***	62
Mesure 15 : Se doter d'une culture commune en matière d'aménagement et d'urbanisme pour une meilleure prise en compte de l'environnement et des patrimoines***	66
Orientation 8	68
Mesure 16 : Connaître, préserver et faire vivre les patrimoines en les inscrivant dans les dynamiques économiques, sociales, culturelles***	70
Mesure 17 : Améliorer la prise en compte de l'environnement, des paysages et des patrimoines dans la conception et la gestion des projets publics et privés d'aménagement***	80
Mesure 18 : Développer une architecture innovante écologique et durable*	84
Orientation 9	85
Mesure 19 : Favoriser les activités humaines respectueuses de la ressource en eau***	86
Mesure 20 : Adopter les principes de cohérence et de concertation dans la gestion de la ressource en eau**	90
Orientation 10	93
Mesure 21 : Réduire les émissions des gaz à effet de serre : logement, transport, énergies renouvelables***	94

Orientation 11	97
Mesure 23 : Accompagner les acteurs dans des démarches autonomes de développement durable en adaptant les outils existants (agenda 21,...) au contexte local**	98
Mesure 24 : Favoriser une stratégie d'éducation et de formation au développement durable***	103
Orientation 12	108
Mesure 25 : Développer l'utilisation de l'herbe dans les systèmes agricoles***	110
Mesure 26 : Favoriser la contractualisation en faveur de la préservation du paysage, de la ressource en eau, de la biodiversité**	111
Mesure 27 : Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et lutter contre les pollutions d'origines agricoles***	114
Mesure 28 : Maintenir la diversité génétique du vivant**	115
Mesure 29 : Accompagner le développement et la promotion des signes de reconnaissance qui favorisent la qualité et la préservation des paysages et de l'environnement***	116
Orientation 13	117
Mesure 30 : Développer et promouvoir l'AOC fromagère**	118
Mesure 31 : Développer et promouvoir l'agriculture biologique***	119
Mesure 32 : Favoriser le rapprochement entre producteurs et consommateurs, notamment en développant les circuits courts**	120
Orientation 14	123
Mesure 33 : Accompagner l'exploitation industrielle de la ressource en roches massives (carrières)**	124
Mesure 34 : Développer l'exploitation artisanale de la pierre bleue et son utilisation**	125
Orientation 15	126
Mesure 35 : Développer une culture commune et une stratégie « forestière » partagée***	127
Orientation 16	129
Mesure 38 : Organiser la gouvernance entre acteurs du développement touristique en Avesnois***	130
Orientation 17	132
Mesure 40 : Développer une offre touristique de qualité, organisée en filière, s'appuyant sur la dynamique des pôles structurants, en particulier le ValJoly**	133
Mesure 41 : Adopter une communication et une stratégie de promotion et de commercialisation responsable pour le territoire Avesnois*	134
Orientation 18	135
Mesure 42 : Optimiser l'animation entre acteurs du développement économique en Avesnois**	136
Mesure 43 : Favoriser le développement de l'esprit d'initiative en valorisant les atouts du territoire***	137
Transversalité	139



Fauchage tardif à Wignehies



Fauchage tardif à Wignehies

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'actions d'information, de sensibilisation, de formation		14 SMDD + 20 actions réalisées	3 réunions de travail + 20 actions réalisées + 11 actions en cours + 4 en phase projet + 2 projets d'aménagement, dont un réalisé	0
Nombre de personnes touchées		90 agents		2 programmes d'actions formalisées en interne pour les 2 communes accompagnées
1 programme d'actions de développement durable formalisé par commune pilote		Atteint pour Le Quesnoy et Wignehies	Le Quesnoy : En cours de mise en œuvre / Wignehies : Poursuite des actions	Le Quesnoy : En attente de poursuite Wignehies : Poursuite des actions
Action «formation-action» formalisée, en vue de sa généralisation.				2013/2014: Réalisation d'un guide méthodologique pour la mise en place d'une démarche de type Agenda 21 adaptable aux communes rurales.

Mesure 23 : Accompagner les acteurs dans des démarches autonomes de développement durable en adaptant les outils existants (agenda 21,...) au contexte local**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de démarche de type Agenda 21 local,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre aux principes du développement durable.

Action 2

Accompagner les organisateurs d'éco-événements

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal pôle écocitoyenneté (ENRx)

Chargé de mission Développement durable (SMPNRA)

Assistant d'étude éducation au territoire (SM-PNRA)

Secrétaire (SMPNRA)

Graphiste (SMPNRA)

Agents techniques (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-pas-de-Calais, Département du Nord

PARTENAIRES

Espaces Naturels Régionaux, PNR Caps et Marais d'Opale, PNR Scarpe-Escaut, Collectif Eco-événements en Nord Pas de Calais, Département du Nord

En quelques lignes...

Le dispositif « éco-événement » consiste à accompagner les organisateurs de manifestation pour qu'ils mettent en application des actions de Développement Durable (tri des déchets, toilettes sèches, vaisselle réutilisable, circuits courts...). Dans ce dispositif, l'engagement des organisateurs se traduit par l'écriture d'une Charte contenant les actions propres aux caractéristiques de leur manifestation. L'accompagnement du Parc permet d'identifier les pistes d'actions et leur mise en œuvre.

Réussites

- Animation du groupe « éco-événement en Avesnois».
- Évolution du nombre d'éco-événements d'année en année.
- Participation aux réflexions du collectif éco-événement de la Région.
- Relations avec le service tourisme du Département (éco-conditionnalité).
- Mutualisation et entraide
- Relation avec les intercommunalités

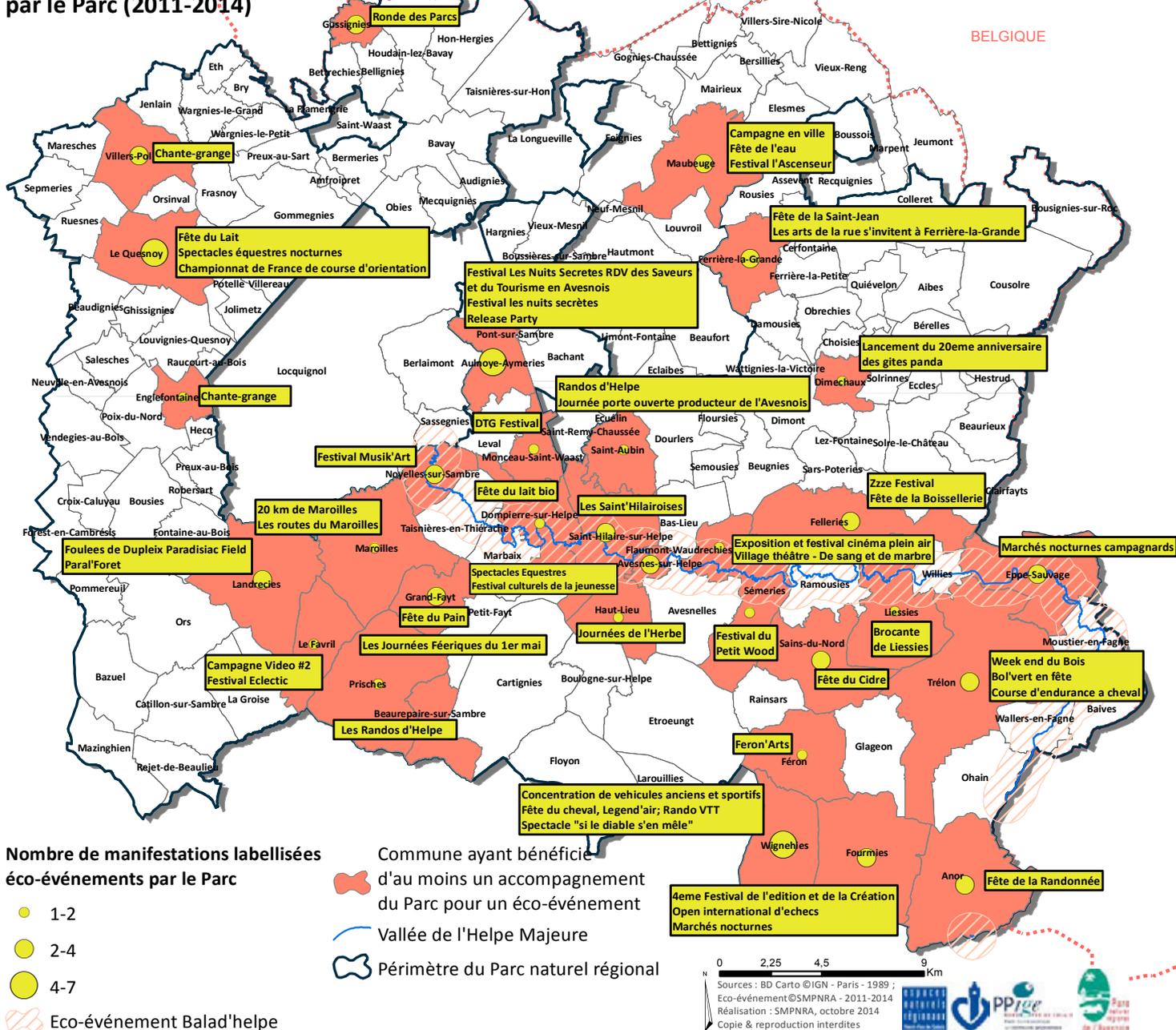
Difficultés

- Disponibilité du matériel (lors de week-end comptant plusieurs événements).
- Dispositif chronophage : mettre en place un accompagnement collectif (rendre autonome).
- Perte de matériel (difficulté à faire accepter la facturation du matériel non restitué).

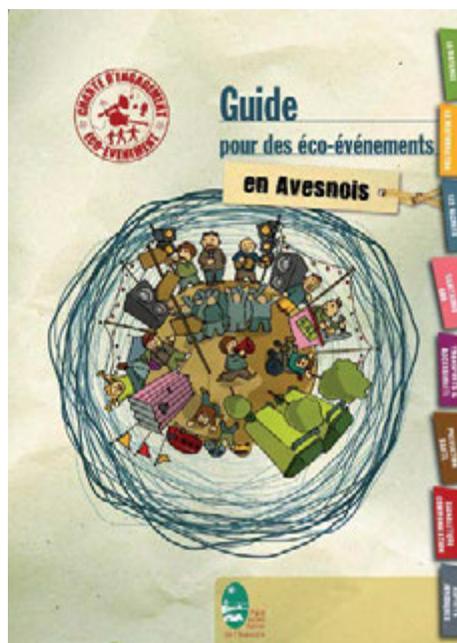
Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Présence d'une procédure d'accompagnement claire, précise, réaliste, efficace, évaluable	1	1	1	1
Nombre d'événements accompagnés	14	20	32	32
Nombre de matériels disponibles	1500 gobelets + 10 affiches « verres consignés » 2 panneaux « vous entrez sur un éco-événement » 4 kit de poubelles de tri 1 jeu sur le tri	2000 gobelets + 10 affiches « verres consignés » 2 panneaux « vous entrez sur un éco-événement » 2 toilettes sèches 4 kit de poubelles de tri 1 jeu sur le tri	3000 gobelets + 20 affiches « verres consignés » 2 panneaux « vous entrez sur un éco-événement » sacs poubelles recyclés distributeurs de gel (toilettes sèches) 2 toilettes sèches 4 kits de poubelles de tri 1 jeu sur le tri	3000 gobelets + 20 affiches « verres consignés » 10 panneaux « vous entrez sur un éco-événement » 10 série de 3 panneaux associés sur les thématiques du social, de l'économie et de l'environnement sacs poubelles recyclés 2 toilettes sèches distributeurs de gel 2 toilettes sèches 4 kits de poubelles de tri 1 jeu sur le tri
Nombre de prêts du matériel	9 prêts de matériels	16 prêts de matériels	35 prêts de matériels	28 prêts de matériels
Présence d'un outil de capitalisation et de transfert du dispositif.				en cours

Répartition des éco-événements accompagnés par le Parc (2011-2014)



Site internet dédié



Poubelles de tri lors de la Fête du Lait 2008

Mesure 23 : Accompagner les acteurs dans des démarches autonomes de développement durable en adaptant les outils existants (agenda 21,...) au contexte local**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de démarche de type Agenda 21 local,
- Contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre aux principes du développement durable.

Action 3

Animer la démarche d'agenda 21 interne au Parc (PNRA 21)

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission Développement durable (SMPNRA)

Membres du groupe projet

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-pas-de-Calais - Département du Nord

PARTENAIRES

Équipe du Parc

En quelques lignes...

Formaliser une démarche exemplaire au sein de la collectivité. Les services du Parc naturel régional de l'Avesnois intègrent dans leur quotidien une gestion responsable (achats responsables, utilisation d'encre végétale, composteurs et tri des déchets...)

Réussites

- Groupes identifiés.
- Programme formalisé.
- Conviction des chefs de groupes.
- Volontariat.

Difficultés

- Nécessité de toujours rappeler voir repartir à zéro avec les nouveaux.
- Manque de temps des agents pris dans le travail et ses urgences.
- Agents sur 3 sites différents (jusqu'en nov 2013).
- Turn over important (CMDD et référents des groupes).



Atelier participatif interne sur les actions à mettre en œuvre



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Présence d'un programme d'action annuel	Constitution des groupes de travail	Programme formalisé avec les groupes de travail	Travail de synthèse (création du référentiel) + Réalisation des « fiches- actions » + Réalisation de « fiches-validation »	poursuite des actions engagées
Nombre d'actions réalisées chaque année et le nombre d'actions prévues		8 réalisées sur 57 programmées	8 réalisées sur 57 programmées	1 formation compostage
Nombre de réunions dédiées au PNRA21	10	3	0	0
Nombre de Newsletters	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Composition du groupe projet	5 groupes projet	Atteint	Atteint	Atteint
Économies d'énergie			Création de tableau de suivi de consommation (eau et électricité)	tableau non suivi

Mesure 24 : Favoriser une stratégie d'éducation et de formation au développement durable et solidaire***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Conforter l'installation de la commission pédagogique territoriale d'Education au Développement durable, co-animer et prendre en charge le portage administratif de ses travaux,
- Coordonner la mise en œuvre de la stratégie qui sera définie par la commission,
- Développer de nouveaux partenariats afin d'enrichir le réseau d'éducation et de formation au Développement durable,
- Développer des outils de mise en réseau et de mutualisation des acteurs de l'éducation et de formation au Développement durable,
- Mettre en œuvre une démarche de qualification des animations et des outils d'éducation et de formation au Développement durable,
- Accompagner les projets d'éducation au Développement durable et la mise en place des « agenda 21 » scolaires,
- Développer des animations et des outils d'accompagnement des projets d'éducation et de formation au Développement durable.

Action 1

Mettre en œuvre la stratégie d'éducation du Parc et animer le réseau Territoire, Écocitoyenneté, Développement DurableTED.

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal pôle écocitoyenneté (ENRx)

Chargée de mission Education au territoire (ENRx)

Assistant d'étude éducation (SMPNRA)

Secrétariat / Accueil (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-pas-de-Calais - Département du Nord

PARTENAIRES

Centres Sociaux, CLSH, Education Nationale, Membres du réseau TED

Objectifs de l'action

- Proposer une offre éducative « sur mesure » afin d'accompagner au mieux les projets des écoles qui nous sollicitent.
- Renforcer le partenariat entre le Parc et l'Education Nationale
- Fédérer les acteurs de l'Education à l'Environnement vers le Développement Durable (EEDD) du territoire en regroupant leur offre éducative sur un seul site internet.

Réussites

- Partage.
- Offre pédagogique démultipliée.
- Diversité des projets.
- Enseignants volontaires et motivés.

Difficultés

- Manque d'implication de partenaires pour les mises à jour du site internet notamment
- turn over des enseignants
- diminution du temps disponible avec les nouveaux rythmes scolaires / enseignants recentrés sur les priorités (maths / français)



Indicateurs de suivi

Plus d'info : voir carte Page 99	2011	2012	2013	2014
Nombre d'écoles touchées	21	20	24	25
Type de publics touchés (primaire, collège, lycée, CFPPA/lycée agricole, lycée professionnel)	Publics scolaires primaire, collège et lycée hors agricole et professionnel.	Publics scolaires primaire, collège et lycée hors agricole et professionnel.	Publics scolaires primaire, collège et lycée hors agricole et professionnel	Publics scolaires (primaires, collèges, lycées)
Type de publics touchés hors temps scolaire			un hôpital de jour pour enfants à Avesnelles	un hôpital de jour pour enfants à Avesnelles
Nombre d'acteurs dans le réseau.	21 enseignants (Mise en place du site internet pour le réseau TED)	34 acteurs (20 enseignants et 14 acteurs dans le réseau TED)	39 acteurs (24 enseignants et 15 acteurs dans le réseau TED)	42 acteurs (25 enseignants et 17 acteurs TED)
Nombre de réalisations en commun.	Réalisation du site internet réseau TED + dernière édition de la p'tite gazette du bocage (journal des écoles et collèges du Parc, version papier)	Inauguration du site internet www.reseau-ted.fr + Valorisation des travaux des écoles au collège Jean Lemaire de Belges de Bavay + Mobilisation des membres du réseau TED pour accompagner les projets d'écoles	Mise à jour des données du site www.reseau-ted.fr + Valorisation des projets des écoles à la cité scolaire Duplex de Landrecies + Mobilisation des membres du réseau TED pour accompagner les projets d'écoles	Mise à jour des données du site www.reseau-ted.fr + Valorisation des projets des écoles à la salle des fêtes de Wallers en Fagne + mobilisation des membres du réseau TED pour accompagner les projets des écoles
Nombre de retours d'expériences sur le site Internet du réseau TED		4	5	9

Mesure 24 : Favoriser une stratégie d'éducation et de formation au développement durable et solidaire***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Conforter l'installation de la commission pédagogique territoriale d'Education au Développement durable, co-animer et prendre en charge le portage administratif de ses travaux,
- Coordonner la mise en œuvre de la stratégie qui sera définie par la commission,
- Développer de nouveaux partenariats afin d'enrichir le réseau d'éducation et de formation au Développement durable,
- Développer des outils de mise en réseau et de mutualisation des acteurs de l'éducation et de formation au Développement durable,
- Mettre en œuvre une démarche de qualification des animations et des outils d'éducation et de formation au Développement durable,
- Accompagner les projets d'éducation au Développement durable et la mise en place des « agenda 21 » scolaires,
- Développer des animations et des outils d'accompagnement des projets d'éducation et de formation au Développement durable.

Action 2

Formaliser une offre de formation à destination de nos partenaires

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal pôle écocitoyenneté (ENRx)

Chargée de mission Education au territoire (ENRx)

Assistant d'étude éducation (SMPNRA)

Secrétariat / Accueil (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-Pas de Calais, Département du Nord.

PARTENAIRES

Théâtre du Bimberlot, centre d'éducation à l'environnement d'Amaury

En quelques lignes...

- Identifier les besoins en formations des différents acteurs éducatifs du territoire.
- Proposer une offre de formation adaptée à leurs attentes.
- Animation des modules de sensibilisation (avec les compétences internes du Parc et/ou des partenaires extérieurs)

Réussites

- Nombre d'animations proposées suite aux formations
- Adaptabilité
- Diversité des formations

Difficultés

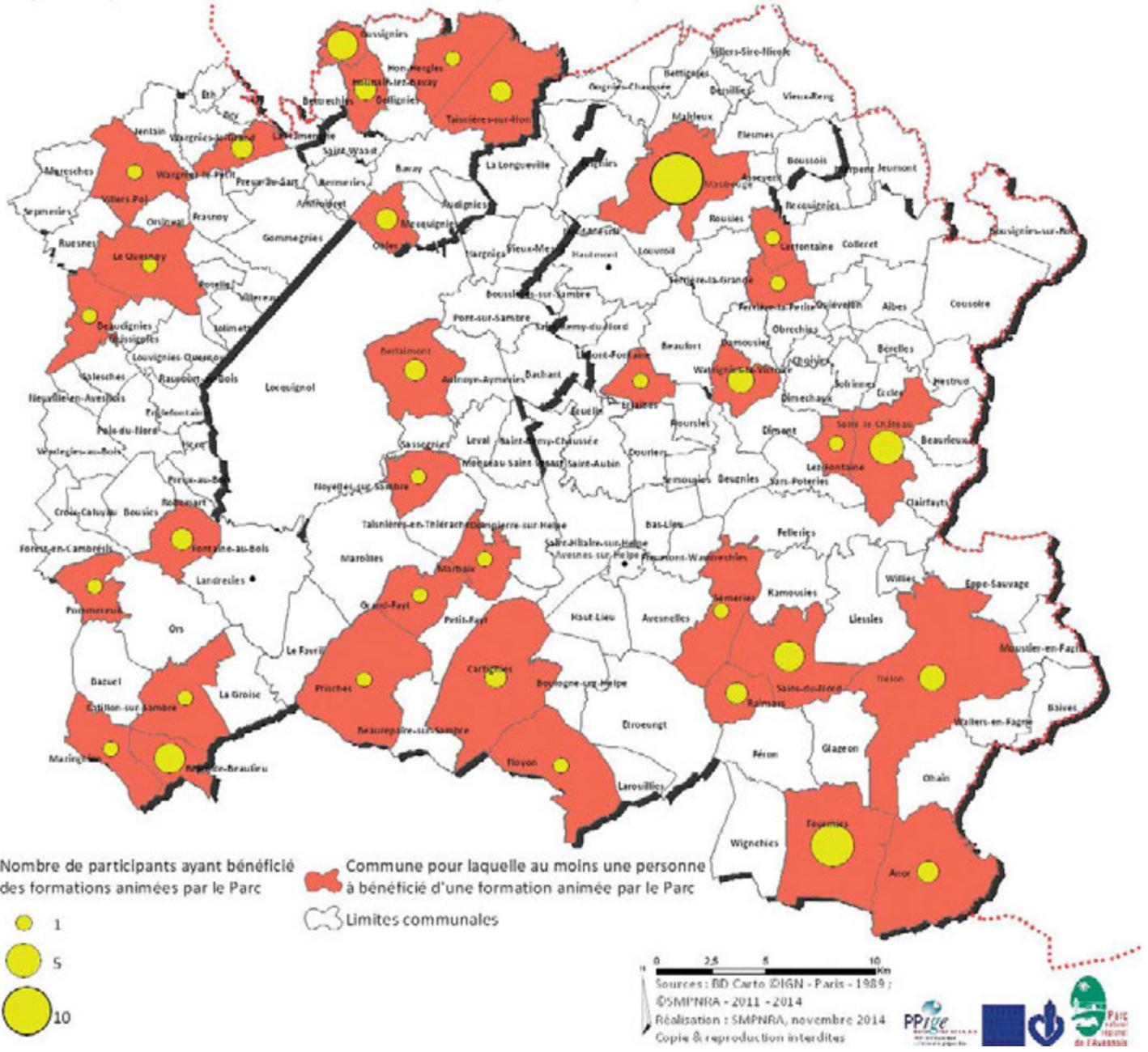
- S'adapter parfois à la thématique ou à l'environnement des sollicitations



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Un programme de sensibilisation/formation structuré	2 modules de sensibilisation proposés (Méthode inspirée du cahier technique d'Enrx : « créer une animation » et adaptée selon les besoins de la formation)	2 modules de sensibilisation proposés (Méthode inspirée du cahier technique d'Enrx : « créer une animation » et adaptée selon les besoins de la formation)	1 module de sensibilisation proposés (Méthode inspirée du cahier technique d'Enrx : « créer une animation » et adaptée selon les besoins de la formation)	2 journées de formation sur le thème des oiseaux (observation, présentation de jeux, fabrication de mangeoires, nichoirs, travaux en ateliers...) Participation aux activités ludiques avec un animateur du centre d'Amaury (PSE)
Types de publics touchés	Habitants d'une zone résidentielle à Villereau + Animateurs de l'opération « Objectif nature »	Animateurs de l'opération « Objectif nature » + Inspecteurs et conseillers pédagogiques du territoire de Parc.	Animateurs du Zoo, de l'Office de Tourisme et du Service Environnement de la Ville de Maubeuge	Une quarantaine des personnes des communes du Parc intervenant dans le cadre des activités pédagogiques périscolaires, liées au changement des rythmes scolaires.
Nombre d'outils réalisés (module de formation, visite de terrain, éductour...)	1 animation power point et 1 module de formation sur la commune de Villereau + 1 formation aux outils pédagogiques au Bol vert à Trélon	1 formation aux premiers secours avec la croix rouge + 1 Eductour à Maroilles et Wallers en Fagne (gîte communal)	1 formation : « Créer une animation ... »	3 formations proposées pour le personnel encadrant la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires (ornithologie, amphibiens et botanique) 1 formation jardinage à destination des animateurs de collectivités, de centres sociaux ou d'associations locales.

La participation aux formations animées par le Parc (2011-2014)



Mesure 24 : Favoriser une stratégie d'éducation et de formation au développement durable et solidaire***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Conforter l'installation de la commission pédagogique territoriale d'Education au Développement durable, co-animer et prendre en charge le portage administratif de ses travaux,
- Coordonner la mise en œuvre de la stratégie qui sera définie par la commission,
- Développer de nouveaux partenariats afin d'enrichir le réseau d'éducation et de formation au Développement durable,
- Développer des outils de mise en réseau et de mutualisation des acteurs de l'éducation et de formation au Développement durable,
- Mettre en œuvre une démarche de qualification des animations et des outils d'éducation et de formation au Développement durable,
- Accompagner les projets d'éducation au Développement durable et la mise en place des « agenda 21 » scolaires,
- Développer des animations et des outils d'accompagnement des projets d'éducation et de formation au Développement durable.

Action 3

Relayer et animer localement l'opération régionale « Objectif nature » initiée par ENRx

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargée de mission éducation au territoire (ENRx)

Secrétariat (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-Pas de Calais, Europe, Caisse d'Épargne Nord France Europe

PARTENAIRES

Éducation Nationale, Associations naturalistes, Espaces Naturels Régionaux, PNR Scarpe-Escaut, PNR Caps et Marais d'Opale, GEN (Groupe Etude Nature), CIE Le Bol Vert, CPIE Bocage de l'Avesnois, Ecomusée de l'Avesnois, Francas du Nord, La Laurette à Rejet de Beaulieu, Ferme du Pont de l'écluse à Rainsars

En quelques lignes...

- Développer un réseau de partenaires qui propose des animations à la journée sur des thématiques EEDD sur l'ensemble du territoire régional.
- Former les animateurs de manière à homogénéiser les contenus pédagogiques (afin de formaliser un offre pédagogique : catalogue et classeur pour le monde enseignant).
- Rendre les enfants acteurs de leur découverte afin de les sensibiliser et de leur donner envie d'agir concrètement en faveur de la protection de la biodiversité.



Réussites

- Partenariat exemplaire depuis 25 ans
- Offre importante d'animations
- Les enseignants souhaitent renouveler l'expérience.
- Le professionnalisme des animateurs.
- En 2014, les rencontres individuelles avec les animateurs ont porté leurs fruits.

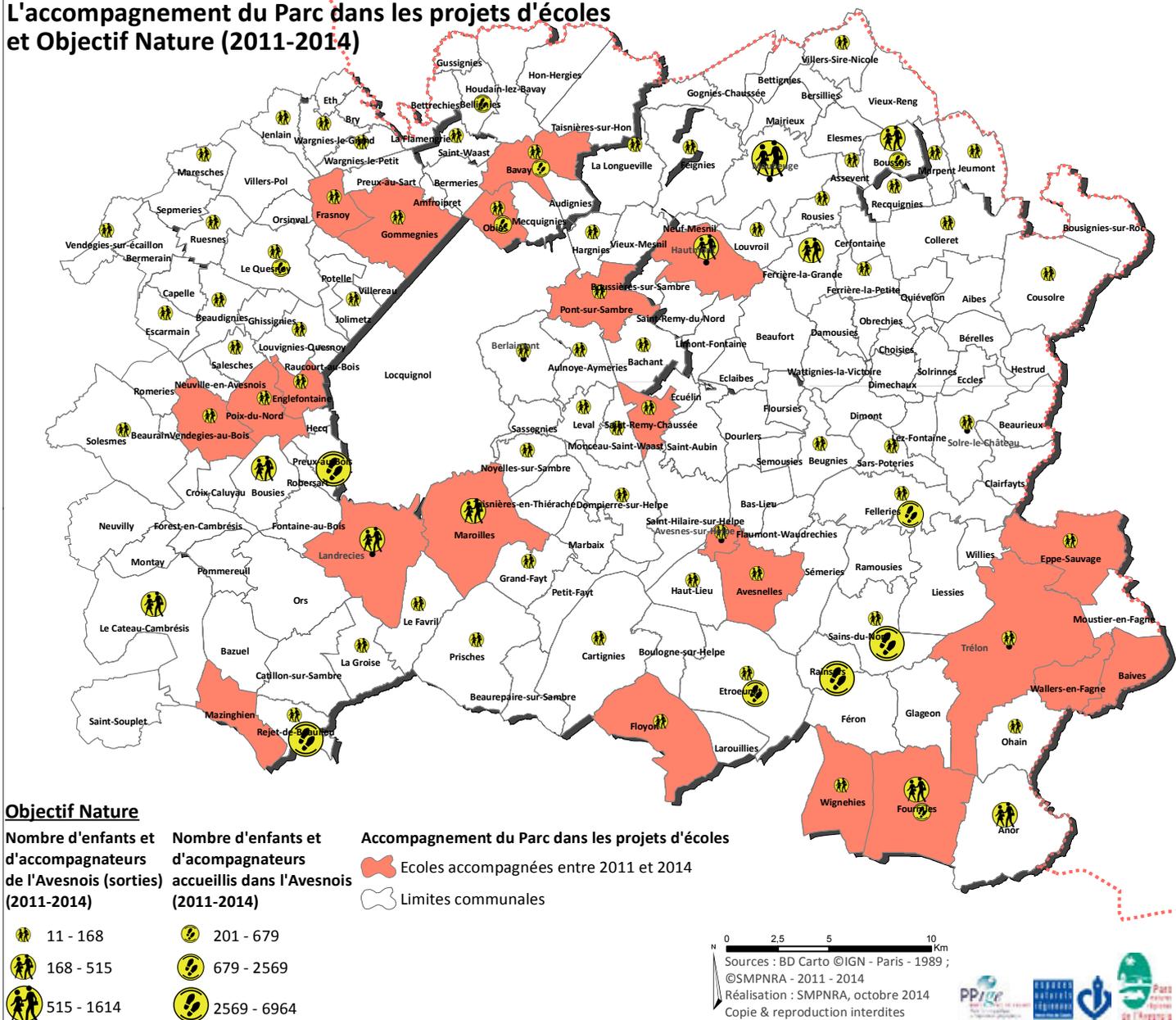
Difficultés

- Obligation de refuser des demandes
- L'animation du groupe et le manque de réactivité de certains partenaires. Ceci devrait s'améliorer à la suite de rencontres individuelles des animateurs sur leur lieu de travail.
- Incertitude sur la poursuite de l'opération en 2015, pour des raisons budgétaires.



Animation sur le goût

L'accompagnement du Parc dans les projets d'écoles et Objectif Nature (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'animations nature «objectif nature» proposées sur le territoire du Parc de l'Avesnois	24	25	23	22
Taux de renouvellement des animations «objectif nature»		1 nouvelle animation sur la géologie	3 animations remaniées	
Nombre d'écoles / d'enfants du Parc ayant bénéficié d'une animation «objectif nature»	2150 enfants et accompagnants du Parc	2209 enfants et accompagnants du Parc	1974 enfants et accompagnants du Parc	1947 enfants et accompagnants du Parc
Taux de retour du questionnaire d'évaluation / Taux de satisfaction	51,68% de retour 91,75% des enseignants ont jugé l'animation excellente ou satisfaisante	56,64% de retour 94,93% des enseignants ont jugé l'animation excellente ou satisfaisante	70,72% de retour 95,79% des enseignants ont jugé l'animation excellente ou satisfaisante	75,26% de retour 93,06% des enseignants ont jugé l'animation excellente ou satisfaisante

Orientation 12

Valoriser la dimension paysagère, environnementale, génétique et humaine des productions agricoles issues du bocage Avesnois

- Objectifs « cibles »

- Maintenir voire augmenter la surface en herbe sur le territoire : 60 % de la SAU en herbe en 2022
- Limiter à - 5% la variation du linéaire bocager du territoire
- Atteindre au moins 30 % de la SAU en agriculture biologique en 2022 et plus particulièrement 90 % dans les périmètres de protection des captages
- Maintien de la diversité génétique végétale et animale dans le domaine agricole
- Maintien de la surface de vergers hautes-tiges de 2009

- Indicateurs de suivi

- Part et évolution de la Surface toujours en herbe dans la Surface Agricole Utile
- Taux de renouvellement des exploitations agricoles
- Evolution de la surface en vergers hautes tiges (Données oc sol Parc)
- Evolution du volume de lait produit sur le territoire
- Part et évolution de la surface agricole utile (SAU) en agriculture biologique (dont conversion) et surface convertie en agriculture biologique et Part et évolution des exploitations agricoles bio
- Evolution de la part des races à faible effectif (Bleue du Nord, Flamande, Trait du Nord, Boulonnais)
- linéaire et type de haies du territoire
- Part des périmètres de captages couverts par une surface cultivée en agriculture biologique

	Sources	Valeur cible (charte)	T0 (2010)	T1 (2013)
Part et évolution de la SAU en Agriculture Biologique	GABNOR (observatoire de l'AB) + RGA	30 % en 2022	2 491ha (3% de la SAU totale)	3 300ha (4% de la SAU totale)

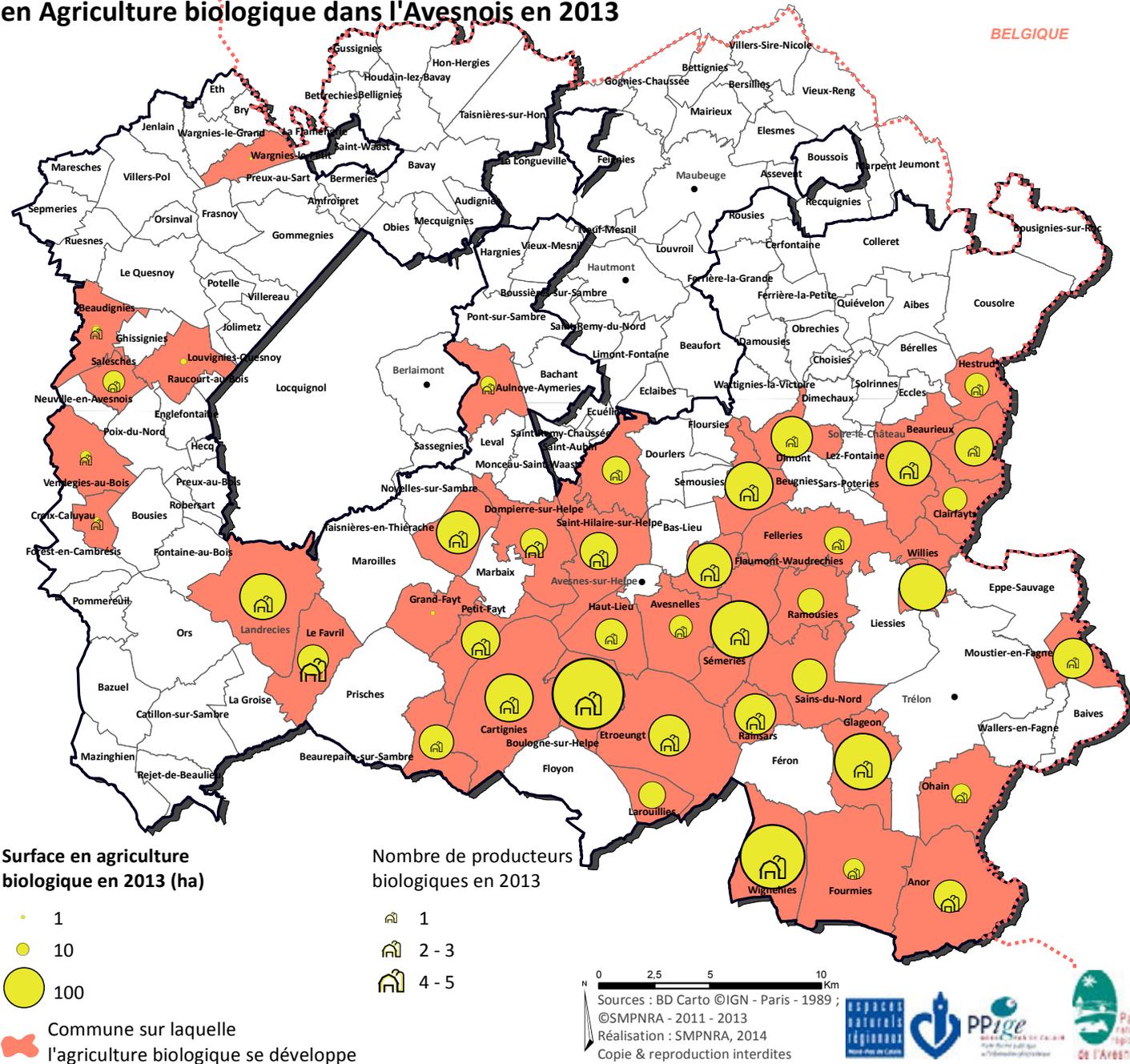
Contexte

L'Agriculture Biologique est un modèle de production qui répond à plusieurs enjeux de la charte du Parc : création de valeur ajoutée et de main d'œuvre, protection de la ressource en eau et de la biodiversité, réponse à un besoin des consommateurs...

Éclairage

Depuis 2008 l'AB connaît un développement intéressant dans l'Avesnois avec un doublement des surfaces. Actuellement l'Avesnois compte plus de la moitié des surfaces en bio régionales.

Nombre d'exploitations agricoles et de surfaces en Agriculture biologique dans l'Avesnois en 2013



Mesure 25 : Développer l'utilisation de l'herbe dans les systèmes agricoles***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Participer au comité de pilotage « Herbe » piloté par l'ADARTH
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation
- Promouvoir et vulgariser la culture de l'herbe
- Mettre en œuvre un programme d'étude et de valorisation des systèmes herbagers et des productions agricoles associées

Action 1

Sensibilisation à la culture de l'herbe

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission développement agricole (ENRx)

Graphiste (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord, Région Nord Pas de Calais

PARTENAIRES

Chambre d'agriculture de Région, ADARTH; GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences), GABNOR, Fédération des Parcs, ENRx, PNR caps et marais d'Opale, PNR Scarpe Escaut

En quelques lignes...

Les principaux objectifs de cette action sont de :

- Maintenir les prairies
- Valoriser la culture de l'herbe auprès des agriculteurs, en venant en appui aux acteurs agricoles du territoire pour l'édition de cahiers techniques et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation dont l'organisation du Concours général agricole des Prairies Fleuries
- Développer le partenariat avec les organismes agricoles et permettre la prise en compte de la biodiversité.

Réussites

- Mise en place du concours Prairie Fleuries en 2013 et 2014.
- Partenariat positif avec l'ADARTH.
- Lien fort avec le programme d'action bio (action autonomie fourragère).
- Visibilité aux journées de l'herbe.

Difficultés

- Mobilisation des agriculteurs.
- Moyens d'animation insuffisants.
- Suivi technique.
- Absence de vrai programme de formation.



Jury concours prairies fleuries

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de numéros des Cahiers de l'Herbe édités	1	0	0	0
Nombre de réunions, comités de pilotage du programme Inter'Herbe auxquels le Parc a participé	2	2	2	0
Nombre d'actions de sensibilisation auxquelles le Parc a participé	1	0	2	2
Participation au concours général agricole des prairies fleuries			Oui	Oui

Mesure 26 : Favoriser la contractualisation en faveur de la préservation du paysage, de la ressource en eau, de la biodiversité**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Réunir semestriellement la « commission agricole
- Formaliser et animer le Plan Bocage II
- Mettre en œuvre les différents programmes de recherches et différentes actions liées qui découleront de cette présente mesure
- Accompagner, avec les organisations professionnelles agricoles, la mise en œuvre des dispositifs contractuels de gestion de l'espace

Action 1

Accompagner la mise en œuvre des dispositifs locaux et départementaux de gestion pérenne du bocage

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission Responsable du pôle « Patrimoines naturels et Eau » (ENRx).

Assistant d'étude « Bocage » (SMPNRA).

Assistant d'étude SIG (SMPNRA sur opération).

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Conseil départemental du Nord, EPCI

PARTENAIRES

EPCI du territoire (CCPM, AMVS, 3CA), ADARTH, Conseil départemental du Nord; Chambre d'agriculture de Région

En quelques lignes...

Dans le cadre de cette action, le syndicat mixte du Parc joue un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communautés de communes du territoire en les accompagnant dans la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental du Nord en faveur du maintien et de la replantation d'éléments bocagers (haies, vergers...) en concertation avec les exploitants agricoles.

Les communautés de communes bénéficient ainsi des aides financières du Conseil départemental du Nord pour la plantation et l'entretien des haies qu'elles appartiennent au maillage externe (situées le long des voiries et des chemins) ou interne (s'appuyant sur le Parc cellulaire agricole) mais également pour planter des vergers conservatoires de variétés fruitières locales.

Réussites

- Augmentation progressive du nombre de collectivités ainsi que du nombre d'agriculteurs engagés pour atteindre 15 % du linéaire du territoire engagé dans ce dispositif.
- Mobilisation des crédits départementaux pour l'Avesnois en faveur de la plantation sur terrain public et en 2013 sur terrain agricole sur le territoire de l'AMVS.

Difficultés

- Difficulté à mobiliser la politique de plantation notamment au regard des coûts de plantation en zone herbagère qui sont élevés par rapport à des zones de cultures (coût de la protection bovine).
- Non mobilisation des fonds européens (FEADER, FEDER) en contre partie des financements locaux.



Bocage à Maroilles - Photo : Marc Grzemski



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'EPCI bénéficiant d'un accompagnement du Parc	3	3	3	3
Nombre de linéaire de haie bénéficiant du dispositif	1 100 km	1 400 km	1 600 km	2 040 km
Nombre d'agriculteurs bénéficiant du dispositif	190	210	250	258

Mesure 26 : Favoriser la contractualisation en faveur de la préservation du paysage, de la ressource en eau, de la biodiversité**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Réunir semestriellement la « commission agricole
- formaliser et animer le Plan Bocage II
- Mettre en œuvre les différents programmes de recherches et différentes actions liées qui découleront de cette présente mesure
- Accompagner, avec les organisations professionnelles agricoles, la mise en œuvre des dispositifs contractuels de gestion de l'espace

Action 2

Trame bleue : Favoriser la restauration, l'entretien voire la création de mares prairiales

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission « Gestion de l'Espace » (ENRx)
 Assistant d'étude « Bocage » (CDD – SMPNRA – sur opération)
 Assistant d'étude « Trame bleue » (CDD – SMPNRA – sur opération)
 Chargé de mission principal responsable du pôle « Patrimoines naturels et Eau » (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-Pas de Calais

PARTENAIRES

DRAAF Nord-Pas de Calais, DDTM Nord, Conseil Régional Nord-Pas de Calais, EPCI du territoire, Communes du Parc, Exploitants agricoles, Pays Sambre Avesnois, Chambre d'agriculture de Région

En quelques lignes...

- Accompagner les agriculteurs dans la réalisation du plan de gestion de restauration des mares prairiales engagées dans le cadre des mesures agro-environnementales.
- Accompagner les communautés de communes pour la restauration de mares sur espace public ou privé hors agricole afin de limiter leur atterrissement et de favoriser la biodiversité.

Réussites

- Accompagnement des agriculteurs et des particuliers du territoire.
- Restauration et maintien du réseau de mares de l'Avesnois.

Difficultés

- Peu de mares sur terrain public.
- Pas d'accompagnement possible sur les terrains agricoles hors MAE.



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de mares restaurées dans le cadre des MAET	175	129	89	94
Nombre de mares restaurées dans l'accompagnement des communautés de communes	16	7	13	9

Mesure 26 : Favoriser la contractualisation en faveur de la préservation du paysage, de la ressource en eau, de la biodiversité**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Réunir semestriellement la « commission agricole
- formaliser et animer le Plan Bocage II
- Mettre en œuvre les différents programmes de recherches et différentes actions liées qui découleront de cette présente mesure
- Accompagner, avec les organisations professionnelles agricoles, la mise en œuvre des dispositifs contractuels de gestion de l'espace

Action 3

Développer la contractualisation agro-environnementale

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission « Gestion de l'Espace » (ENRx)
Assistant d'étude « Bocage » (SMPNRA)

Assistant d'étude « Bocage » (CDD – SMPNRA – sur opération)

Chargé de mission principal responsable du pôle « Patrimoines naturels et Eau » (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-Pas de Calais

PARTENAIRES

DDTM Nord; Espaces Naturels Régionaux; DRAAF Nord-Pas de Calais; Conseil Régional Nord-Pas de Calais; Agence de l'Eau Artois Picardie; GABNOR; Chambre d'agriculture de Région, CER France

En quelques lignes...

- Accompagner les agriculteurs dans la contractualisation des mesures agro-environnementales, c'est à dire la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement contre rémunération.
- Participation à la Commission régionale agro-environnementale : évaluation des enveloppes et propositions de mesures

Réussites

- Accompagnement de nombreux agriculteurs du territoire
- Forte demande sur le territoire
- Protection et maintien du linéaire bocager engagé
- Le Parc est le premier opérateur MAE régional en consommation des enveloppes.

Difficultés

- Liste d'attente d'agriculteurs du territoire
- l'existence de limites financières et temporelles à l'engagement des exploitants et au montage des dossiers ne nous permet pas d'engager tous les agriculteurs intéressés.



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'agriculteurs ayant monté un contrat MAET	74	45	40	en cours de collecte DDTM
Linéaire de haie engagé (pour l'année n, quelque soit l'année de contractualisation)	600 km	230 km	231 km	en cours de collecte DDTM
Nombre de mares engagées (pour l'année n, quelque soit l'année de contractualisation)	175	129	89	en cours de collecte DDTM
Nombre d'arbres têtards engagés (pour l'année n, quelque soit l'année de contractualisation)	2 150	2 000	859	en cours de collecte DDTM
Surface engagée (pour l'année n, quelque soit l'année de contractualisation)	2 687ha	1 600ha	1 509ha	en cours de collecte DDTM
Financements mobilisés en faveur du territoire	2 571 310 euros	1 388 024 euros	1 320 190 euros	en cours de collecte DDTM

Mesure 27 : Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et lutter contre les pollutions d'origines agricoles***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Réunir semestriellement la « commission agricole »
- Formaliser et animer le plan bocage II
- Participer aux différents groupes techniques
- Favoriser et accompagner techniquement les initiatives collectives et individuelles
- Informer les élus et la profession agricole sur les dispositifs techniques et financiers
- Accompagner la structuration de la filière bois-énergie issue du bocage
- Soutenir les études communales d'utilisation des énergies renouvelables»

Action 1

Développement de la filière Bois-énergie issu du bocage

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission bois énergie (CDD SMPN-RA)

Assistant d'étude (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-Pas de Calais, ADEME

PARTENAIRES

ADEME, Conseil Régional Nord-Pas de Calais; Communes du Parc, Exploitants agricoles, LEADER Avesnois, Centre Régional de la Propriété Forestière Nord-Pas de Calais Picardie, Conseil départemental du Nord, ENRx, PNR des Caps et marais d'Opale, PNR Scarpe-Escaut, Atelier agriculture Avesnois Thiérache.



Broyage



Hangar de stockage

En quelques lignes...

- Développer la mise en place de chaudières «bois énergie» et de plans de gestion de bocage en alliant intérêts écologiques et économiques.
- Organiser et structurer la filière.

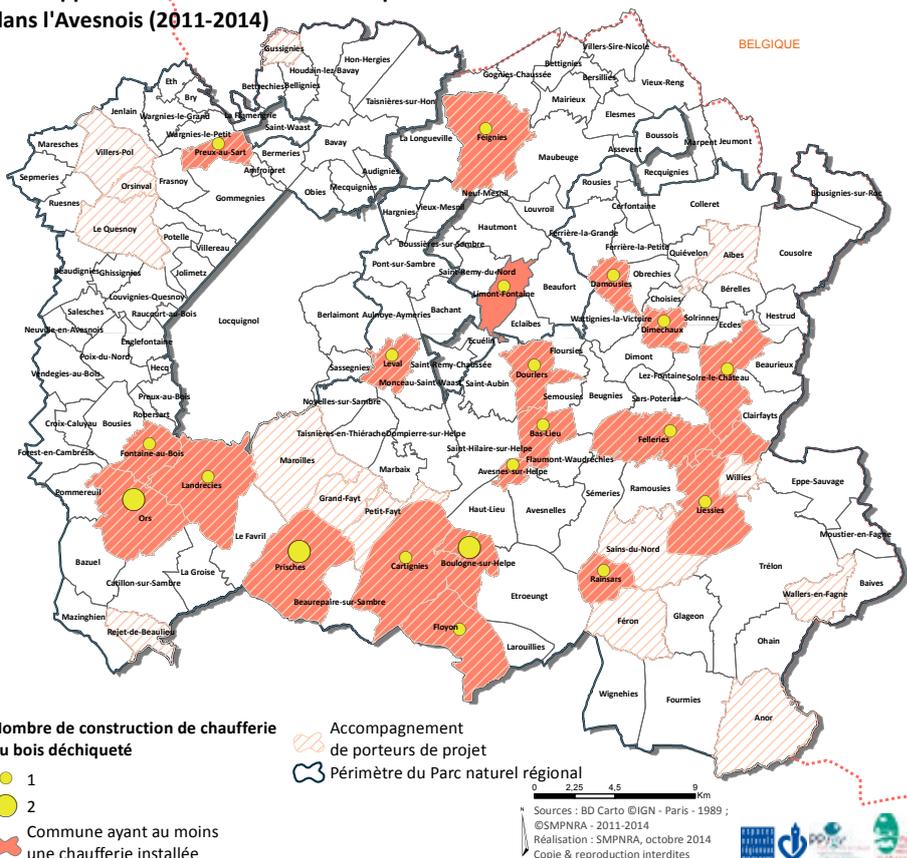
Réussites

- 22 chaudières installées, dont 2 chaufferies communales à Ors et Leval en 3 ans.
- Intérêt grandissant des agriculteurs pour ce combustible.
- Changement de mentalité en donnant un intérêt économique aux haies.
- Approche filière en cours.

Difficultés

- Convaincre les élus.
- Défendre les intérêts de la filière bois déchiqueté.
- Avoir une lisibilité à long terme sur les aides financières.

Développement de la filière bois déchiqueté dans l'Avesnois (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de chaudières installées	4	3	8	7
Nombre de projets accompagnés	7	19	22	18
Linéaires de haie concernés	36 km	22 km	35 km	40 km

Mesure 28 : Maintenir la diversité génétique du vivant**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Animer la définition de la stratégie de développement des vergers hautes tiges et de sauvegarde des races animales sur le territoire
- Mettre en place des événements de promotions du patrimoine vivant
- Apporter son soutien technique auprès des collectivités, des établissements d'enseignement agricole, des exploitants agricoles dans le domaine du fruitier hautes tiges et des races locales
- Participer à l'animation des politiques des collectivités territoriales en faveur de la préservation des races locales et de la plantation de vergers haute tige.

Action 1

Valorisation des ressources génétiques locales

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission principal du pôle développement économique en milieu rural (ENRx)

Graphiste (SMPNRA)

Chargé de mission développement agricole (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-Pas de Calais, UE (interreg), Département du Nord

PARTENAIRES

Maison de l'élevage, Chambre d'agriculture de Région, Espaces Naturels Régionaux, UPRA Bleue du Nord, Lycée agricole de Le Quesnoy, CRRG, AWE

En quelques lignes...

- Appuyer et relayer localement les actions de préservation des ressources génétiques portées par nos partenaires, particulièrement par le Centre régional des ressources -génétiques (CRRG - ENRx).
- Soutenir le développement de l'élevage de la race Bleue du Nord.
- Assurer le lien entre les acteurs du programme Interreg Bluesel et le territoire.
- Préserver les vergers hautes-tiges.

Réussites

- lancement du pavé Bleu dans le cadre du programme Bluesel animé par le CRRG
- Nombreuses plantations de fruitiers hautes tiges

Difficultés

Difficulté de mobilisation des éleveurs sur le projet Pavé Bleu/Bluesel



Pavé Bleu - Lycée agricole de Le Quesnoy

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Plan de communication réalisé (pour le fromage issu du lait de la Bleue)			1	
Nombre d'outils de communication déclinés	0	0	Lancement à la Fête du Lait	0
Nombre de réunions de Copil suivies : Bluesel et inventaire du patrimoine fruitier	2	2	2	2

Mesure 29 : Accompagner le développement et la promotion des signes de reconnaissance qui favorisent la qualité et la préservation des paysages et de l'environnement***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Développer la « marque Parc naturel régional de l'Avesnois »
- Accueillir les producteurs « porteurs de projet », et les mettre en lien avec les structures d'accompagnement existantes (ARVD, GABNOR, Groupement qualité Nord Pas de Calais, Chambre d'agriculture...)
- Développer, avec les structures professionnelles, les produits sous signe officiel de qualité
- Contribuer à la promotion des produits sous signes de qualité et de reconnaissance, et à la sensibilisation du consommateur

Action 1

Animation et développement de la Marque «Produit et savoir-faire du PNR de l'Avesnois»

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission développement agricole (ENRx)

Graphiste (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

producteurs, Région Nord-Pas de Calais, Département du Nord

PARTENAIRES

Exploitants agricoles, Association Vergers Hautes Tiges de l'Avesnois, CRRG; Artisans tailleurs de pierre, fédération des Parcs.

En quelques lignes...

Développer l'utilisation de la marque « Parc » afin de valoriser des productions et des producteurs engagés dans la valorisation de leur territoire et le respect de l'environnement. Appui des producteurs marqués en terme de communication et d'animation pour les produits issus des vergers haute-tiges et la viande bovine.

+ cf. actions avec les artisans Pierre bleue (mesure 34)

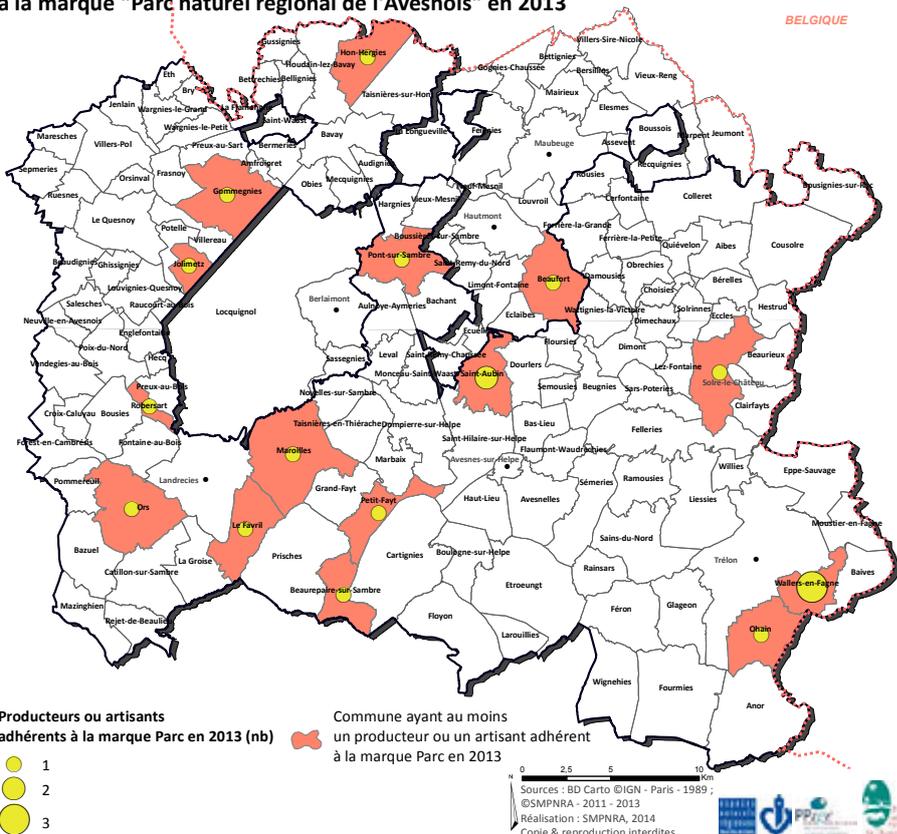
Réussites

- Progression des volumes de production de l'association « Vergers Hautes Tiges ».
- Développement de la marque Parc «Pierre Bleue».

Difficultés

- Manque de notoriété de la marque. Le nombre d'adhérents et les volumes de production restent trop faibles pour mettre en place une vraie stratégie de communication.
- Manque d'engagement de certains producteurs.

Producteurs ou artisans adhérents à la marque "Parc naturel régional de l'Avesnois" en 2013



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de produits marqués Parc (cumulés)	4	6	6	6
Nombre de producteurs adhérents à l'Association Vergers hautes tiges de l'Avesnois	11	11	10	11
Volumes produits (cidre ou jus) sous la marque Parc	12 455 litres	11 700 litres	20 000 litres	8 100 litres
Nombre d'Artisans tailleur de Pierre marqués	4	4	4	4
Nombre d'agriculteurs «viande bovine» marquée	4	4	4	3

Orientation 13

Soutenir les démarches collectives qualifiantes

- Objectifs « cibles »

- Augmenter le nombre de producteurs et d'artisans dont les productions sont reconnues par un signe de qualité
- Constituer une gamme d'un minimum de 30 produits marqués Parc
- Permettre une augmentation de la production de Maroilles de plus de 30 % pour 2022

- Indicateurs de suivi

- Part et évolution des exploitations agricoles engagés dans une démarche de «reconnaissance».
- Nombre d'exploitants engagés dans un système de transformation collectif.
- Nombre d'exploitants commercialisant une partie de leur production en circuit court.

	sources	T0 (2013)	T1 (2015)
Nombre et parts d'exploitants commercialisant une partie de leur production en circuit court et de proximité	SMPNRA / enquête par courrier et téléphone	84 soit 6% du nombre total d'agriculteurs	87 soit 6.3% du nombre total d'agriculteurs

Contexte

La valorisation des produits agricoles de l'Avesnois en circuits courts et de proximité répond à plusieurs enjeux importants pour le territoire. Ce mode de commercialisation permet en effet de créer de la valeur ajoutée locale et des emplois. Il répond également à une demande de rapprochement entre le producteur et les consommateurs qui sont de plus en plus en demande de traçabilité, d'authenticité et de qualité.

Éclairage

Dans le cadre des enquêtes réalisées par le Parc, ne sont retenus que les exploitants ayant une part significative de leur vente en circuits courts (plus de 5% de leur chiffre d'affaire) contrairement au RGA qui prend en compte tous les producteurs.

Mesure 30 : Développer et promouvoir l'AOC fromagère**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Participer au comité de pilotage
- Soutenir et contribuer à la promotion des initiatives nouvelles de transformation et de commercialisation
- Relayer les actions de communication et de promotion des produits
- Favoriser la mise en réseau des différents acteurs du territoire (agricoles, touristiques...) autour des objectifs retenus
- Participer au développement du Site remarquable du goût de Maroilles
- Favoriser les lieux d'échanges et de rencontre entre producteurs et consommateurs.

Action 1

Accompagner le développement de l'AOC Maroilles

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargée de mission tourisme (SMPNRA)

Chargé de mission agricole (ENRx)

Chargé de mission principal développement économique en milieu rural (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Conseil régional Nord-Pas de Calais, Département du Nord

PARTENAIRES

Lycée agricole de Sains du Nord ; Lycée agricole de Le Quesnoy ; Agglomération Maubeuge Val de Sambre ; Communauté de communes rurales de 2 Helyes ; Syndicat du Maroilles ; Offices du Tourisme ; Restaurateurs ; Carré des Saveurs ; Chambre d'Agriculture ; ADARTH

En quelques lignes...

Le Parc met en avant le Maroilles au travers de ces actions de valorisation touristique (site internet, carte com', ...), de promotion des produits locaux (diffusion de fiches recettes à base de Maroilles AOC; dégustation; ...) et de valorisation des savoir-faire locaux. Le Parc suit et accompagne également la procédure de mise en place de la nouvelle AOP Maroilles en étant force de proposition sur l'intégration de critères environnementaux et bocagers dans le cahier des charges..

Réussites

- Prise en compte du bocage dans le projet de nouveau cahier des charges.
- Grande notoriété de l'appellation, véritable ambassadeur de notre territoire (marqueur territorial).

Difficultés

- Longueur de la procédure de mise en place de la nouvelle AOP créant un retard dans les projets d'accompagnement des producteurs.
- Pas de nouvelles vocations pour les producteurs de Maroilles.
- Accompagnement de la SPL- Pays du Maroilles.
- Partenariat à renforcer avec le syndicat des producteurs et affineurs de Maroilles.



Maroilles



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de producteurs de Maroilles fermiers dans l'Avesnois	5	5	5	5
nombre d'outil de promotion valorisant le Maroilles	2	1	2	2

Mesure 31 : Développer et promouvoir l'agriculture biologique***

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Participer au comité de pilotage « Agriculture biologique »
- Mettre en œuvre des actions expérimentales liées à l'agriculture biologique
- Mettre en œuvre et relayer les mesures agro environnementales liées à l'agriculture biologique

Action 1

Développement de l'Agriculture biologique

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission agricole (ENRx)

Charge de mission agriculture bio (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Agence de l'Eau Artois Picardie (à partir de 2014), Conseil Régional, Département du Nord

PARTENAIRES

Association A Petits Pas, CEVINOR, Association Terre de Liens, APROBIO; DRAAF Nord-Pas de Calais, Conseil départemental du Nord; Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Agence de l'Eau Artois Picardie, Chambre d'agriculture de Région; ADARTH, GABNOR, EPCI

En quelques lignes...

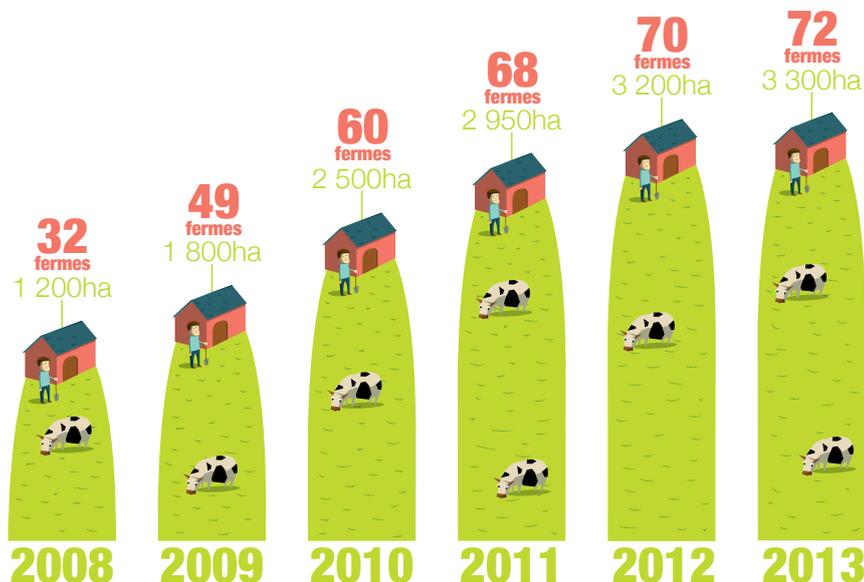
Favoriser le développement de l'AB au travers d'un travail partenarial animé par le Parc visant à la définition et à la mise en œuvre d'un programme d'action partagé. Le Parc joue un rôle de coordinateur territorial en animant le Comité de pilotage et la stratégie partagée pour le développement de l'Agriculture Bio dans l'Avesnois. Il met également en œuvre plusieurs actions de valorisation des produits bio locaux, en accompagnant le développement des marchés, la consommation de produits bio en restauration collective ...

Réussites

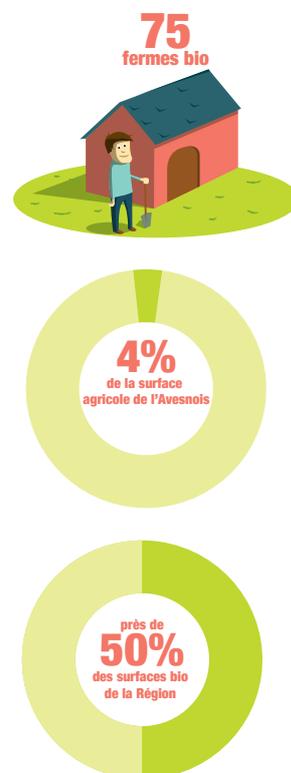
- Dynamique partenariale forte.
- Validation d'un programme d'actions partagées co-portées avec nos partenaires.
- Prise de conscience des élus et des agriculteurs des enjeux et intérêts de la bio pour l'Avesnois.

Difficultés

- Forte dépendance au contexte économique et commercial agricole.
- Les outils d'accompagnement financier des agriculteurs ne sont pas suffisamment incitatifs pour développer certaines filières bio.



En 2014 c'est :



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
nombre de réunions techniques animées	2	7	5	6
nombre de COPIL animés	2	2	1	2
Validation d'un diagnostic de territoire partagé par les acteurs sur la situation de l'AB et mise en place du plan d'actions		oui, programme de 12 actions validé	Mise en œuvre du programme d'actions	Mise en œuvre du programme d'actions

Mesure 32 : Favoriser le rapprochement entre producteurs et consommateurs, notamment en développant les circuits courts**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Contribuer à la promotion des initiatives nouvelles de commercialisation en circuits courts
- Accueillir les producteurs « porteurs de projet » de diversification et les mettre en lien avec les structures d'accompagnement existantes (ARVD, Chambre d'Agriculture, ...)
- Sensibiliser les professionnels, comme les consommateurs, à une consommation de produits locaux
- Favoriser les lieux d'échanges et de rencontre entre producteurs et consommateurs.

Action 1

Animation et développement du réseau «Les Boutiques de l'Avesnois»

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission développement agricole (ENR^x)

Graphiste (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-Pas de Calais, Département du Nord

PARTENAIRES

Exploitants agricoles, Réseau des Boutiques de l'Avesnois, CCI Nord de France, Commerçants, habitants

En quelques lignes...

Le réseau «Boutiques de l'Avesnois» a été initié par le Parc en 2003 pour favoriser la mise en réseau des points de ventes de produits locaux et les faire connaître des consommateurs. Il entre donc pleinement dans la stratégie de valorisation des circuits courts alimentaires du Parc. Le Parc anime et accompagne ce réseau.

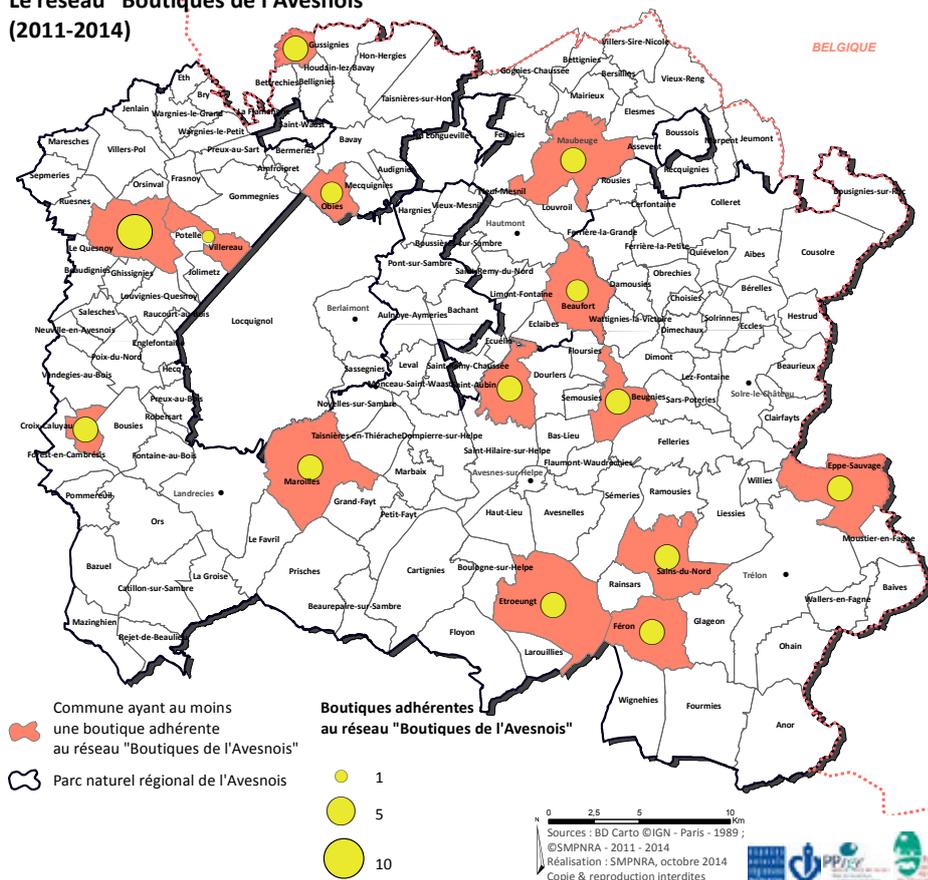
Réussites

- Dynamisme des adhérents
- Progression du nombre de boutiques labellisées.
- Notoriété auprès du public.
- Bon retour sur les animations.

Difficultés

- Certains produits non disponibles dans l'Avesnois (produits sucrés, charcuterie, ...).
- Difficultés pour certains types de commerces labellisés (épicerie de village) liées au contexte économique.

Le réseau "Boutiques de l'Avesnois" (2011-2014)



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de points de vente adhérents au réseau	12	14	17	16
Nombre d'opérations de promotion collective du réseau réalisées	2: RDV des Saveurs, campagne pub radio	2: RDV des Saveurs, campagne pub radio	3 : RDV des Saveurs, campagne pub radio;	3 : RDV des Saveurs, campagne pub radio; campagne presse en belgique
Nombre de réunions du réseau	3	2	3	1
Nombre d'outils de communication réalisés		4: plaquette de présentation du réseau et 3 fiches recettes	2	2

Mesure 32 : Favoriser le rapprochement entre producteurs et consommateurs, notamment en développant les circuits courts**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Contribuer à la promotion des initiatives nouvelles de commercialisation en circuits courts
- Accueillir les producteurs « porteurs de projet » de diversification et les mettre en lien avec les structures d'accompagnement existantes (ARVD, Chambre d'Agriculture, ...)
- Sensibiliser les professionnels, comme les consommateurs, à une consommation de produits locaux
- Favoriser les lieux d'échanges et de rencontre entre producteurs et consommateurs.

Action 2

Développement des circuits courts alimentaires et animation du réseau « les restaurateurs de l'Avesnois »

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission développement agricole (ENRx)
Graphiste (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Région Nord-Pas de Calais, Département du Nord

PARTENAIRES

Structures intercommunales, Association des Producteurs Fermiers et Artisans de l'Avesnois (APFAA), ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre), ADARTH, Restaurateurs de l'Avesnois, CCI Nord de France, Exploitants agricoles; Commune d'Eppe-Sauvage, Commune de Louvignies-Quesnoy



En quelques lignes...

Dans le cadre de cette action, le syndicat mixte accompagne les agriculteurs, collectivités et commerçants dans leurs initiatives de valorisation des circuits courts alimentaires

- Mise en place de marchés et d'événements valorisant les produits locaux
- Introduction de produits locaux et/ou bio en restauration collective
- Mise en relation avec des producteurs locaux. Le Parc a également développé un réseau de « Restaurateurs de l'Avesnois » engagé à mettre en valeur les produits de l'Avesnois.

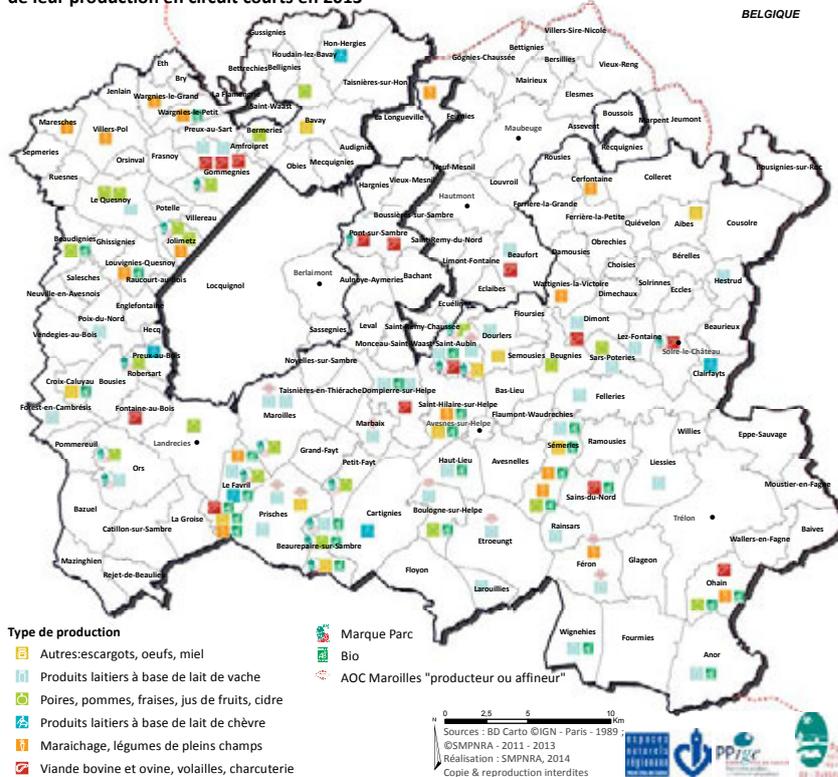
Réussites

- Évolution positive des événements accompagnés par le Parc.
- Développement des initiatives publiques et privées.
- Création du réseau des Restaurateurs de l'Avesnois.

Difficultés

- Manque de coordination des projets circuits courts dans l'Avesnois.
- Difficulté de lancer des dynamiques collectives avec les producteurs.

Producteurs agricoles du PNR Avesnois commercialisant tout ou partie de leur production en circuit courts en 2013



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'événementiels accompagnés par le Parc naturel régional	7	7	8	7
Nombre de projets « Circuits courts » accompagnés par le Parc	2	3		2
Nombre de restaurateurs engagés dans la démarche « restaurateurs de l'Avesnois »		7	13	11

Orientation 14

Développer la filière pierre

- Objectifs « cibles »

- Engager 100% des sites carriers dans une démarche de management environnemental
- Augmenter la production artisanale en pierre bleue

- Indicateurs de suivi

- Évolution de la production de pierre bleue
- Évolution du volume de granulats calcaires produits par les carrières
- Évolution des surfaces artificialisées par l'exploitation des carrières
- Nombre et évolution d'aménagements paysagers (haies, arbres et surfaces plantées) réalisés sur les sites carriers
- Nombre et part des sites carriers en possession d'une certification environnementale (ISO 14001 ou niveau 4/4 de la Charte Environnement des Industries Carrières)
- Nombre d'artisans valorisant la pierre bleue

	T0 (2009)	T1 (2012)
Évolution des surfaces artificialisées par l'exploitation des carrières (en hectares).	299	311 (+4%)

Contexte

Le Parc accueille sept sites carriers d'exploitation. Grâce à la mise en place de conventions, le Parc contribue à une meilleure intégration paysagère des sites carriers et à une réelle prise en compte de l'environnement. Il s'agit ici d'estimer l'évolution de la surface artificialisée par l'exploitation des carrières de roches massives, ces espaces artificialisés correspondant à la somme des surfaces exploitées (fosses), aires de stockage, installations de traitement, voies de circulation, aires de stationnement, bassins de décantation.

Éclairage

Les surfaces ont été estimées à partir des résultats de la photo-interprétation des orthophotoplans. Certains espaces revégétalisés, tels que certains merlons, ou remis en eau sont exclus du calcul. Ces données sont également disponibles auprès de la DREAL, voire de l'UNICEM, à l'échelle régionale et/ou nationale ce qui permet d'envisager une comparaison.

Mesure 33 : Accompagner l'exploitation industrielle de la ressource en roches massives (carrières)**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Poursuivre l'animation du comité de concertation et de pilotage ainsi que la réalisation des actions partenariales engagées avec toutes les sociétés de carrière du territoire par voie de convention depuis 2000, renouvelée en 2007.
- Initier des actions collectives avec les chefs d'entreprises des sites carriers et les conseiller en matière de prise en compte de l'environnement et du paysage.
- Accompagner les entreprises engagées dans les démarches de management environnemental
- Solliciter Monsieur le sous préfet 2 à 3 fois par an, pour faire vivre le dialogue avec les industriels

Action 1

Accompagnement des projets d'aménagements structurants

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

- Chargé de mission Aménagement durable du territoire (ENRx)
- Chargé de mission Trame verte (ENRx)
- Chargé de mission Trame bleue (ENRx)
- Chargé de mission Gestion de l'espace (ENRx)
- Assistant d'études Bocage (SMPNRA)
- Assistant d'études Trame verte (SMPNRA)
- Assistant d'études Urbanisme et paysages (ENRx)
- Assistant d'études Trame bleue (CDD SMPNRA)
- Assistant d'études Education-sensibilisation (SMPNRA)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord, Région Nord- Pas de Calais, UNICEM - exploitants carriers, Noréade, GRTgaz

PARTENAIRES

DREAL Nord-Pas de Calais, DDTM Nord, Noréade, Exploitants carriers, UNICEM, GRT Gaz, Direction de la Voirie Départementale

En quelques lignes...

Élaboration, mise en œuvre et suivi des conventions avec les porteurs de projets publics ou privés (exploitants carriers, GRT-gaz, Noréade) pour garantir une meilleure prise en compte de l'environnement et des paysages dans les projets d'aménagement.

Réussites

- Meilleure intégration paysagère des infrastructures industrielles du territoire.
- Amélioration de la prise en compte de la dimension «biodiversité».
- Échanges avec les porteurs de projets facilités.



Plantation de haies

Difficultés

- Difficulté à respecter les calendriers prévisionnels.
- Manque de rigueur et d'investissement des porteurs de projets.
- Application des conseil techniques préconisés dans les schémas de plantations à améliorer.
- Manque d'informations sur l'état d'avancement des projets.



Aménagement du belvédère de la carrière de Wallers en Fagne

Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre de conventions effectives	2 (carriers UNICEM + Noreade)	3 (carriers UNICEM + Noreade + GRTgaz)	3 (carriers UNICEM +Noreade+ GRTgaz)	3 (carriers UNICEM +Noreade+ GRTgaz)
Nombre de schémas de plantations et de plans de gestion réalisés dans le cadre des conventions (hors carriers)	3 NOREADE 0 GRTgaz	3 NOREADE 1 GRTgaz	0 NOREADE 9 GRTgaz	2 NOREADE 1 GRTgaz
Part des sites carriers ayant sollicité et bénéficié de l'assistance technique du Parc pour leurs projets de plantations	2/7	5/7	1/7	0/7
Part des sites carriers ayant contribué à la réalisation d'inventaires écologiques	1/7	2/7	0/7	0/7

Mesure 34 : Développer l'exploitation artisanale de la pierre bleue et son utilisation**

ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE

- Etudier la possibilité d'attribuer la « Marque Parc » aux produits issus de l'exploitation artisanale des carrières
- Sensibiliser les acteurs à l'utilisation de la pierre bleue dans la construction et la rénovation

Action 1

Mise en place de la marque Parc pour la pierre bleue

IDENTIFICATION DE L'INGÉNIERIE

Chargé de mission (CDD SMPNRA)

Graphiste (SMPNRA)

Chargé de mission principal (ENRx)

PARTICIPATION DES FINANCEURS

Département du Nord, Région Nord- Pas de Calais

PARTENAIRES

Artisans pierre bleue, commune de Wallers en Fagne, chambre des métiers, Comité de pilotage du pôle d'excellence rurale, Communautés de commune du Guide de Trélon et d'action Fourmies, Commune de Hon-Hergies

En quelques lignes...

- Mise en place d'un groupe de travail avec les 5 artisans pierre bleue du territoire.
- Élaboration d'un cahier des charges Marque Parc.
- Obtention de la marque en 2012 : «Savoir faire du Parc» et «Produit du Parc».
- Réalisation d'outils de communication.
- Présence sur salons, fête du Parc ...

Réussites

- Obtention de la marque.
- Travail avec les 5 artisans (dont 4 ont signé la convention)

Difficultés

- Mobiliser des moyens de communication.
- Manque d'ingénierie pour l'animation.



M. Depretz



Marbrerie Walqueman



Indicateurs de suivi

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'artisans engagés		4	4	3
Outils mis en place	1 groupe de travail	2 cahiers des charges établis		
Outils de communication		1 plaquette	1 salon	